

73191
Code INSEE

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le 03 avril 2026
ID : 073-217301910-20260331-21100_2025_CFU-BF

COMMUNE DE NOVALAISE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

BUDGET PRINCIPAL 21100
AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025
2026/03/31/4

Date de la séance : 31.03.2026
Date de la convocation : 26.03.2026

Nombre de membres en exercices : 19
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 18

Présents : AUBERT Charlène - CHARPINE François – DAMIAN-TISSOT Nathan – DUPRAZ Fabien – FLEURET Anaïs – FOREST Christelle — GAY-LANCERMIN Maxime - MARCHAIS Marie-Lise – MEUNIER Laure – PECH Nathalie – PERRET Mélanie - PLOUZEAU Alain – SELMAN David - TAIN Daniel – TAVEL Claudine - VAN WONTERGHEM Benjamin - WADOWIAK Monika – WROBEL David.

Pouvoirs : CORMIER Olivier à PECH Nathalie.

Les instructions budgétaires et comptables disposent que l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice doit être affecté, au cours de l'exercice suivant, en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Claudine TAVEL, Maire, est appelé à délibérer sur l'affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Excédent de fonctionnement cumulé au 31.12.2025 _____	1 141 137.20 €
Affectation à la couverture du besoin de financement de la section investissement _____ > crédit au compte 1068 au BS 2026	814 590.51 €
Déficit d'investissement à reporter au BS 2026 _____ > ligne 001 au BS 2026	893 335.27 €
Excédent de fonctionnement à reporter au BS 2026 _____ > ligne 002 au BS 2026	326 546.69 €

Hors de la présence de Madame le Maire, le Conseil Municipal approuve l'affectation du résultat ainsi proposé.
Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire, Claudine TAVEL

Le Secrétaire de séance, Charlène AUBERT

